

**Conseil d'école du mardi 17 novembre 2020**

**Présentes :**

- Mmes Burcklé, Ruhlmann, Donadel, Kernacker, Vierling, enseignantes
- Mmes Nachtmann, Bornert, Aoulad-Amar, Guillaume, représentantes de parents d'élèves
- Mme Kannengieser, maire de La Wantzenau
- Mme Bossuyt, élue chargée des affaires scolaires

**Ordre du jour :**

- 1) Point sur les dernières élections des représentants de parents d'élèves
- 2) Effectifs des élèves
- 3) Remplacement d'une ATSEM en congés maladie depuis le 11 septembre
- 4) Projet d'école
- 5) Emménagement dans la nouvelle école. (Premiers ressentis sur la fonctionnalité des salles de classe, des ateliers pédagogiques. Remerciements pour les nombreux travaux effectués cet été, les travaux de confort. Points sur les travaux à réaliser pour améliorer encore la fonctionnalité des espaces.)
- 6) Protocole sanitaire de l'école
- 7) Salle de motricité de la maternelle et chorale du samedi matin hors période de confinement
- 8) PPMS risques majeurs (industriels et autres) et consignes rappelées aux parents si jamais un incident de ce type était amené à se produire

**I. Elections des représentants de parents d'élèves :**

Le taux de participation à ces élections a été de 46.50 %

La liste présentée par Mmes Nachtmann, Bornert, Aoulad-Amar, Guillaume, Beaumel, Schnepf, Ouass, Heckel a obtenu 62 voix, 100% des suffrages exprimés, ce qui donne 4 postes de titulaires et 4 de suppléantes. (11 bulletins blancs ou nuls)

Les parents pourront joindre les représentantes élues pour transmettre leurs remarques ou points qu'ils aimeraient voir aborder lors des conseils d'école à l'adresse [RPEmaternelleJulesVerne@gmx.net](mailto:RPEmaternelleJulesVerne@gmx.net).

**II. Effectifs :**

A l'heure actuelle, l'école accueille 86 enfants, dont 26 grandes sections, 32 moyennes sections, 28 petites sections, répartis ainsi :

- Classe 1 bilingue de Mmes Burcklé et Ruhlmann : 7 PS bilingues-11 MS bilingues-5 GS bilingues
- Classe 2 bilingue de Mmes Burcklé et Ruhlmann : 8 PS bilingues -9 MS bilingues-6 GS bilingues

Classe de Mme Vierling: 13 PS et 6 MS  
Classe de Mmes Donadel et kernacker: 15 GS et 6 MS

D'ici la rentrée 2021, 30 nouveaux logements achevés devraient être habités, ce qui apporterait a minima 6 nouveaux élèves en maternelle sur la commune. Sont également attendues 50 nouvelles petites sections nées sur la commune.

Les effectifs pour la rentrée prochaine devraient donc être maintenus, voire légèrement augmentés.

### **III. Remplacement d'une ATSEM en congés maladie depuis le 11 septembre**

Madame Louna Wolff remplace une ATSEM depuis la rentrée du lundi 2 novembre. Merci à la municipalité pour cette embauche.

### **IV. Projet d'école**

Les indicateurs suivis mettent en évidence la nécessité de poursuivre l'objectif d'amener les élèves à mobiliser leur langage, à renforcer leurs compétences langagières afin d'améliorer la compréhension de l'oral, de l'écrit. 12.64% des élèves de l'école présentent des lacunes au niveau du registre lexical.

Concernant l'évaluation de début de CP en reconnaissance des lettres, seulement 65.51% des élèves issus de l'école ont réussi pleinement l'évaluation de début de CP de septembre 2020. Cet indicateur incite les équipes enseignantes à renforcer cette découverte.

(Notons cependant que 95% réussissent pleinement les évaluations de manipulation des phonèmes et celles de la mise en relation lettre et son. Cette réussite est le plus souvent de 100% chez les élèves qui réussissent.)

Enfin, le volet de la concentration reste à travailler.

Seuls 69.23% des élèves de GS sont capables de se concentrer pleinement sur une tâche individuelle ou collective. 36.95% des élèves de l'école présentent des difficultés d'attention et de concentration.

Le projet d'école 2019-2022, prenant en compte ces besoins et ceux des deux autres écoles maternelle du Woerthel et élémentaire Jules Verne vise les trois objectifs suivants :

- utiliser différents outils pour amener les élèves à mobiliser leur langage, structurer l'écrit
- amener les élèves à se concentrer pleinement sur une tâche individuelle ou collective
- renforcer les compétences langagières afin d'améliorer la compréhension de l'oral, de l'écrit.

Actions pédagogiques mises en œuvre dans les différents cycles d'apprentissage:

#### **Objectif 1 :**

#### **-utiliser différents outils pour amener les élèves à mobiliser leur langage, structurer l'écrit**

1 Utiliser des outils numériques (entre autre "Bee Bot") afin de provoquer des situations de langage (jeux autour de l'apprentissage du lexique, reconnaissance des lettres, réinvestissement du registre lexical contenu dans l'abécédaire créé par l'élève)

2 Créer un abécédaire suivant l'élève tout au long du cycle 1, abécédaire mettant en relation les trois graphies

Ecrire devant les élèves la date, les prénoms, mots du répertoire de la classe en 3 lettres capitales d'imprimerie en PS, puis en capitales d'imprimerie et en script en MS, dans les trois types d'écriture en GS

Projets permettant à l'enfant de mobiliser et maîtriser de front les deux types de langage "oral" et "écrit"

4 (découverte, compréhension, reformulation, appropriation de comptines, chansons, et/ou dictées à l'adulte dans le cadre du cahier de vie ou du petit journal de la classe et/ou création d'album de la classe et/ou projet autour de la lecture et de l'écriture dans le cadre de la liaison GS-CP (avenant 2020-2021)

## **Objectif 2 :**

**-amener les élèves à se concentrer pleinement sur une tâche individuelle ou collective**

1 Mise en place d'outils pédagogiques (temporels, visuels) favorisant la concentration lors des tâches individuelles

2 Introduction du chant choral ou pratique de jeux coopératifs favorisant la concentration avant les tâches individuelles ou collectives

3 Amener les élèves à réinvestir en autonomie les notions acquises en enchaînant plusieurs "exercices" dans un temps imparti tout en respectant les règles de vie de la classe, règles favorisant la bonne concentration des élèves

## **Objectif 3 :**

**-renforcer les compétences langagières afin d'améliorer la compréhension de l'oral, de l'écrit.**

1 Création d'un carnet de vocabulaire reprenant les mots rencontrés durant le cycle 1 afin de favoriser l'enrichissement lexical

## **V) Emménagement dans la nouvelle école.**

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour les travaux au long cours lors de la réalisation et mise en fonction de la nouvelle école.

Salles de classes fonctionnelles, bien insonorisées, agréables à vivre permettent la mise en place des différents apprentissages dans les meilleures conditions.

Cet été et lors de cette première période encore, les interventions directes ou confiées à des entreprises ont été d'ampleur pour les services techniques de la municipalité (déménagement, réfection des peintures extérieures des façades du bâtiment des écoles, plantation de fleurs pour agrémenter le parking, semis d'herbe dans la cour, installation d'un pont suspendu pour le périscolaire et désinstallation des jeux de cour de maternelle inadaptés, installation des ordinateurs reliés à la photocopieuse, à l'imprimante, installation de bloque-portes, de barres avec crochets pour les tabliers de peinture, de sèche-peintures, d'un store au dortoir, configuration des badges, changement des barilletts de certaines serrures, achat des Talkies-Walkies, installation des tableaux d'affichage dans les classes et à l'extérieur, pose de blocs en béton devant l'école, marquages au sol pour créer des

zones dans la cour de récréation, pose d'une boîte aux lettres pour la maternelle, d'un interphone pour le bâtiment, changement de certains barillets, réparations expresses d'un robinet de la salle d'eau des enfants, d'une fenêtre battante, etc..)

Des aménagements sont encore prévus pour améliorer la fonctionnalité des espaces.

L'interphone sera changé afin que chaque structure, école élémentaire, périscolaire, école de musique, école maternelle ait le sien.

L'équipement informatique pour l'équipe pédagogique serait à compléter d'un ordinateur portable par enseignant afin de permettre la mise en place des réunions en visio-conférence. Madame le Maire annonce que c'est prévu, de même que l'équipement en photocopieuse couleur permettant l'impression de certains affichages pour les classes.

L'été 2021 sera également consacré à l'aménagement d'un nouveau parking. Les clôtures de l'école maternelle seront revues. Une enquête publique aura lieu à cet effet.

Un projet de plantation de haies vives entourant l'école sera mené en janvier.

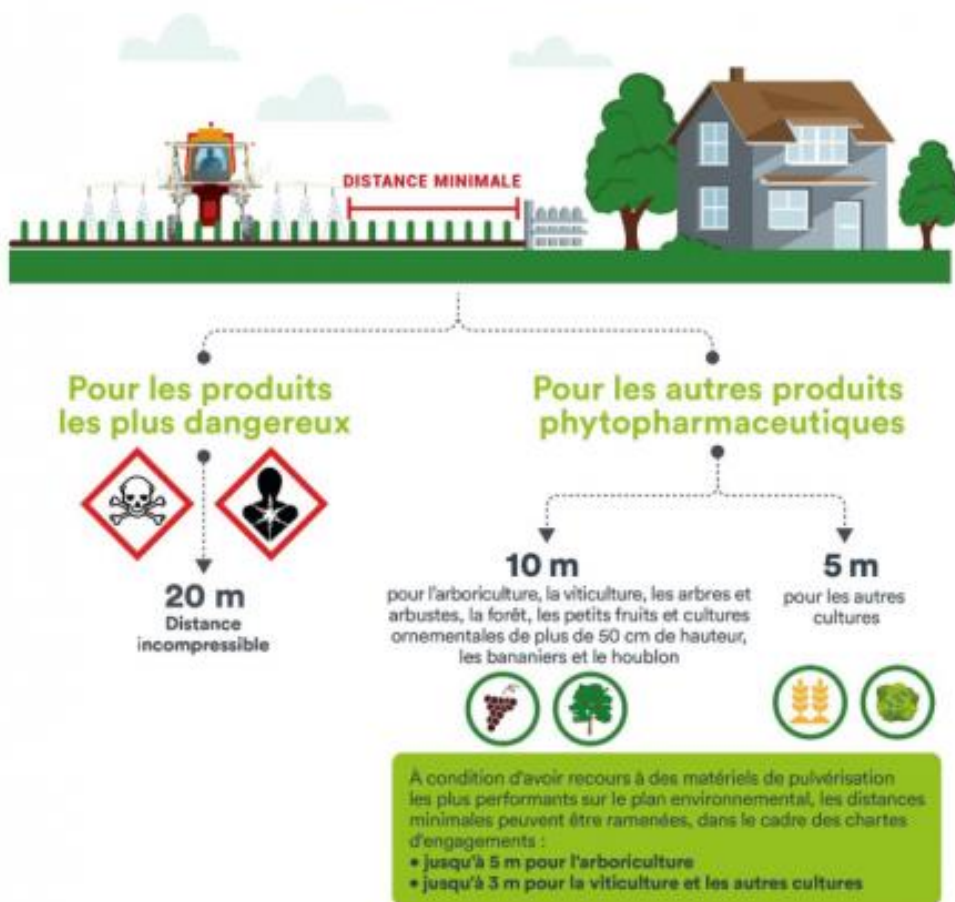
La question des pesticides avec des champs jouxtant directement la cour de récréation de maternelle se pose.

La législation en vigueur impose aux exploitants un non traitement dans une zone de 5 m.

# DISTANCES MINIMALES

entre les zones d'épandage et les zones d'habitation

DATE D'APPLICATION: 1<sup>er</sup> JANVIER 2020



L'équipe pédagogique, les parents d'élèves s'inquiètent des effets indésirables de l'utilisation des pesticides dans les champs jouxtant l'école, la distance minimum de 5 m entre la zone d'épandage et la cour n'étant pas garante de préservation des effets nocifs des pesticides sur l'Homme et plus particulièrement sur les très jeunes enfants.

## VI) Protocole sanitaire de l'école

Revu régulièrement au niveau national depuis mai, il a fait l'objet d'un nouveau renforcement en cette rentrée de novembre. Il s'agit avant tout d'éviter les brassages entre classes, d'assurer l'hygiène des mains, l'aération des classes, le nettoyage complet de l'école une fois par jour et la désinfection des surfaces, tables, poignées de porte, plusieurs fois par jour, ce qui avait déjà été mis en place en juin et dès la rentrée de septembre.

Les récréations ont lieu dans des zones délimitées par classe. Les passages aux toilettes sont échelonnés. Les croisements dans les couloirs entre classes sont distancés.

L'aération des classes se fait grâce à une ventilation mécanique performante de 18m<sup>3</sup>/ heure. Toutefois l'équipe pédagogique réitère sa demande d'obtention de clef permettant d'ouvrir complètement les fenêtres à ouverture battante de la maternelle lors des récréations, le midi, le matin avant l'arrivée des élèves et le soir.

Un boîtier contenant les clefs des fenêtres sera installé pour les enseignantes a précisé Mme Kannengieser.

Il s'agit davantage d'une aération permettant de rassurer psychologiquement les usagers car l'aération mécanique est suffisante pour assurer le renouvellement de l'air dans des conditions optimales.

## **VII) Salle de motricité de la maternelle et chorale du samedi matin hors période de confinement**

L'équipe pédagogique s'inquiète de la présence d'adultes et de jeunes du village le samedi matin dans la salle de motricité utilisée par les élèves de maternelle. Cette chorale du samedi matin avait lieu avec des choristes non masqués jusqu'au deuxième confinement.

L'état sanitaire ayant engendré dès le début de l'année scolaire l'impossibilité pour les parents accompagnateurs de pénétrer dans les locaux de l'école, même masqués et mains hydro-gelées, l'équipe pédagogique demande que cette règle soit appliquée dans tous les locaux que sont obligés d'utiliser les enfants de maternelle dans le cadre de leurs activités au programme. La salle de motricité est indispensable pour les élèves de maternelle. Il serait important qu'elle ne soit pas mutualisée durant toute cette période de COVID-19.

A noter également les problèmes avec la société extérieure de ménage qui n'effectuerait pas les services demandés. En effet, la salle de motricité n'est pas souvent nettoyée, malgré les nombreuses relances.

La municipalité annonce que ce problème est relayé régulièrement à la société. Un nouveau contrat sera passé avec une autre entreprise dès janvier.

Concernant l'occupation de la salle de motricité de maternelle par la chorale de l'école de musique du samedi matin, ce problème devrait être solutionné par la mise à disposition d'un local dans le village.

## **VIII) PPMS risques majeurs (industriels et autres) et consignes rappelées aux parents si jamais un incident de ce type était amené à se produire**

L'école est située à proximité d'un site industriel à risques majeurs.

Si un incident de ce type devait se produire, ou un autre, les parents ne devraient pas se rendre à l'école, ni téléphoner, laissant ainsi les accès libres pour les éventuels secours, n'occupant pas la ligne téléphonique de l'école, école qui serait en lien avec une cellule de crise dédiée.

Des exercices de prévention ont lieu chaque année, préparant les équipes, les enfants de manière ludique, à tous les types de risques.